

Avis de constitution

SOCIETE « EPC-AR-RASSOULOUL-AKRAM SARL UNIPERSONNELLE » en abrégé « EPC-ARA SARLU »

Siège ABIDJAN KOUMASSI ZOE BRUNO, Lot 44, Ilot
471

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC-AR-RASSOULOUL-AKRAM
SARL UNIPERSONNELLE » en abrégé « EPC-ARA SARLU »

Objet : La SOCIETE EPC-AR-RASSOULOUL-AKRAM SARL UNIPERSONNELLE est une entreprise qui a pour objet principal dans tout pays, notamment dans les Etats parties au traité de l'OHADA et particulièrement en COTE D'IVOIRE, toutes missions:

d'implantation d'école et de collège privés coraniques et laïcs, de Formations et d'enseignements confessionnels et laïcs, de Commerce général, d'implantation et de gestion des orphelinats.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI ZOE BRUNO, Lot 44, Ilot 471

Dirigeant(s) M DIAKITE OUMAROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01789 du 26/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11174/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

